DÉBUT, HIER, DES ÉPREUVES DU BEM

Un examen dans la sérénité

Début, hier, des épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) dans des conditions bien meilleures que celles du déroulement du bac. Après une semaine mouvementée, c'est dans la sérénité que les élèves en fin de cycle moyen ont entamé des épreuves qui dureront jusqu'à demain.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - C'est à un rythme soutenu que se déroulent les épreuves du BEM. Au premier jour, les collégiens en ont passé deux en matinée et autant en après-midi. Tout comme leurs aînés qui passaient leur bac, il y a quelques jours, les collégiens ont été soumis aux mêmes mesures que les lycéens.

La veille de l'examen, la ministre de l'Education avait instruit l'ensemble du personnel chargé de la surveillance afin que les dispositions pour lutter contre la fraude soient appliquées à la lettre. Tolérance zéro pour l'introduction des téléphones dans les salles d'examen pour justement éviter la répétition du scénario du baccalauréat. Ils étaient 542 041 candidats à avoir entamé, hier, les épreuves du brevet d'enseignement moyen à travers le territoire national. Le nombre total des candidats a enregistré cette année une baisse de 12,09 % par rapport à l'édition précédente qui avait concerné 591 509 candidats, selon l'Office national des examens et concours, Onec. Parmi le nombre global des candidats, 3 898 sont issus des écoles privées, 174 candidats aux besoins spécifiques, 5 922 candidats issus des centres de rééducation. Le nombre de candidats libres est estimé à 7 512 alors que celui des filles est supérieur à celui des garçons avec respectivement 280 129 contre 261 912. Les élèves concernés par l'examen du dessin sont au nombre de 280 591 candidats, alors que le nombre des élèves concernés par l'examen de la musique est estimé à 157 608 candidats.

Photo : Newpress

Epreuves du BEM dans des conditions meilleures que celles du déroulement du bac.

Les résultats du BEM seront annoncés le 4 juillet. Pour accéder au lycée, les collégiens devront impérativement obtenir la moyenne minimum de 10/20 calculée sur la base de la moyenne obtenue à l'examen national et celle de l'évaluation continue de l'année. L'année dernière, le taux de réussite national à l'examen du brevet d'enseignement moyen était de 59,54%.

N. I.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

Même les enfants âgés de 14 ans pourront en bénéficier

Les communes participeront à terme à la délivrance des cartes nationales d'identité (CNI). Un projet en ce sens est à l'œuvre, selon un cadre du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales qui indique par ailleurs que même les enfants âgés de plus de 14 ans bénéficieront de la carte d'identité biométrique. Le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Talbi, intervenait hier au Centre biométrique (Direction des titres et documents sécurisés) de Dar-El-Beida.

Lors d'une réunion des directeurs de l'organisation et des affaires générales, des transmissions et de l'informatique des 48 wilayas, ce responsable au ministère de Noureddine Bedoui a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration, la décentralisation, l'utilisation optimale des technologies et la généralisation de la fibre optique. Il s'agira à terme de développer au niveau des daïras chefs-lieux de wilaya et des communes chefs-lieux de daïra la transmission électronique des données relatives à ce document d'identité. Ce qui devrait permettre aux communes de participer à la délivrance de la CNI, dévolue jusque-là aux daïras, ou à la réception des dossiers constitutifs. Une CNI biométrique qui sera délivrée, dès l'acquisition et la mise en place des équipements adéquats au niveau du centre biométrique de Dar-El-Beida et de l'annexe de Laghouat. «Nous sommes en phase d'acquisition des équipements et des technologies, avant de commencer le processus», relèvera ainsi Mohamed Talbi qui précise que ce document sera «sécurisé, infalsifiable et avec une touche algérienne». Il précise également que la CNI biométrique «comportera deux puces, une portant les données d'identité et d'état civil et l'autre des données relatives à d'autres prestations, en partenariat avec les douanes et la Sécurité sociale.

Voire, ce document biométrique pourra être délivré même aux enfants qui auront atteint l'âge de 14 ans», observera Mohamed Talbi.

Outre ce projet de carte d'identité biométrique, le centre de Dar-El-Beida et l'annexe de Laghouat participent déjà à la fabrication du passeport biométrique dont plus de 5,5 millions unités ont été déjà délivrées, avec une cadence quotidienne de 20 000 à 23 000 titres selon ce cadre du ministère de l'Intérieur. Un résultat appréciable, semble-t-il considérer dans la mesure où «les choses se passent normalement» à l'heure actuelle, dira-t-il, même si Mohamed Talbi concédera que la délivrance des passeports biométriques pâtit souvent de lenteurs, de difficultés et autres contraintes.

Des lourdeurs qu'il imputera à «des parasites qu'il faudra éliminer», estimant néanmoins que tout est à l'œuvre pour régler ce type de problèmes et mieux satisfaire les citoyens. L'opportunité pour le directeur des affaires juridiques de mettre en avant «la priorité» que constitue la prise en charge des demandes des Algériens établis à l'étranger.

D'autre part, Mohamed Talbi a indiqué que ces documents biométriques, outre la traçabilité et la possibilité de suivi régulier des dossiers par les citoyens, permettront la consolidation du projet de numéro d'identification nationale (NIN). «Plus il y aura de demandes de passeports biométriques, plus il y aura de NIN», relève ce représentant du département de l'Intérieur qui indiquera par ailleurs que 8 millions d'extraits de naissance S12 ont été également délivrés. Ce faisant, Mohamed Talbi concédera que la modernisation de l'administration est «un processus très important, de longue haleine» et que rien n'est encore parfait.

D'où la nécessité de continuer d'«aller de l'avant», le leitmotiv selon lui de cette rencontre des cadres locaux en charge de la modernisation de l'administration. Des cadres qui ont eu ainsi l'opportunité de formuler des propositions, des «suggestions et des idées» à soumettre en fin de compte au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, attendu en fin de journée à ce centre biométrique.

Cherif Bennaceur

MÉTRO D'ALGER

La ligne Haï-El-Badr/ El-Harrach opérationnelle

La ligne du Métro d'Alger reliant Haï-El-Badr à El-Harrach sera opérationnelle le 5 juillet prochain. Hier, en présence du nouveau ministre des Transports, Boudjemaâ Talai, il a été procédé au lancement des essais de ce tronçon, quinze jours avant sa mise en exploitation commerciale.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Le tronçon Haï-El-Badr/El-Harrach, d'une longueur de 4 km, est doté de 4 stations (Bachdjerrah 1, Bachdjerrah 2, El-Harrach-Gare et El-Harrach-Centre), équipées notamment d'ascenseurs pour les personnes à capacité physique réduite, qui font défaut dans la première ligne (Grande-Poste/Haï-El-Badr). Lancé à l'été 2008, ce projet a coûté 110 millions d'euros. La marche à blanc de cette première extension du Métro d'Alger a été lancée hier à la station d'El-Harrach qui est multimodale. Son exploitation commerciale interviendra à compter du 5 juillet, dont les usagers pourront emprunter le métro de la station d'El-Harrach à Tafourah (Grande-Poste) en 20 minutes de trajet.

Ouverte à l'exploitation commerciale le 1er novembre 2011, la première ligne du métro, reliant sur 9,5 km la Grande-Poste à Haï-El-Badr (Bachdjerrah), connaîtra donc début juillet une extension de 4 km vers El-Harrach, en attendant la mise en service, reportée à début 2016, de la deuxième extension vers Aïn Naâdja, dans la commune de Gué-de-Constantine. Longue de 3,6 km, desservira les communes de Bachdjerrah et Gué-de-Constantine. Selon le responsable en charge de la réalisation du Métro d'Alger, la troisième extension de cette première ligne, entre la Grande-Poste et la Basse-Casbah (1,7 km), n'est pas prévue avant 2017.

Photo : DR

On indique de même source que trois autres extensions sont actuellement à l'étude. Il s'agit des tronçons place des Martyrs/Chevalley, Aïn Naâdja/Baraki, ainsi que la ligne El-Harrach/Bab Ezzouar, qui sera reliée à l'aéroport d'Alger, et du pôle universitaire, avec une connexion au tramway d'Alger près de l'université Houari-Boumediène.

D'après l'Entreprise du Métro d'Alger qui gère le projet, le tronçon assurant la liaison Tafourah/place des Martyrs, en plein centre de la capitale, traverse des terrains difficiles, entourés d'habitations vétustes datant de l'époque coloniale. Les travaux sur cette ligne seront extrêmement délicats, selon les spécialistes.

Lors de sa sortie sur le terrain, le ministre des Transports a procédé, par ailleurs, au lancement de la ligne du tramway reliant Café Chergui à la cité Dergana, située à Alger-Est. Les essais techniques au niveau de cette ligne ont été lancés il y a quelques jours. La mise en service du projet aura lieu aujourd'hui.

Lors de son intervention, le directeur général de la Setram a indiqué «que la responsabilité de la Setram est d'accueillir avec les meilleurs standards de sécurité, de régularité et de confort ces nouveaux voyageurs qui sauront en apprécier les attraits».

Et d'ajouter : «Nous pouvons dire aujourd'hui que rien n'empêche de transporter dès à présent nos voyageurs dans des conditions de sécurité optimales.»

A. B.